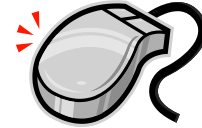


NOUVEAU SERVICE OFFERT POUR LES UTILISATEURS DU SERVICE DE GARDE



Il est maintenant possible, pour les utilisateurs des services de garde, d'effectuer vos paiements par Internet ou par téléphone à la Banque Nationale et à la plupart des autres institutions financières. Veuillez noter que vous ne pouvez pas effectuer votre paiement au comptoir ou au guichet automatique.

- **Clients de la Banque Nationale**
 - Par Internet au www.bnc.ca - Veuillez choisir le libellé du fournisseur « COMM SCOLAIRE MVICTORIN GARDE ».
 - Par téléphone au 1-888-TELNAT-1 ou 1-888-835-6281
 - Utiliser le numéro de référence de 20 chiffres apparaissant à votre état de compte afin d'effectuer votre paiement.
 - **ATTENTION:** Seuls les frais de services de garde peuvent être payés avec ce numéro de référence.
 - Le délai de traitement sera de 24 à 48h.

- **Clients des autres institutions financières disponibles**
 - Par Internet - Veuillez consulter le site Internet de votre institution financière* et choisir le fournisseur de la Commission Scolaire Marie-Victorin dont libellé contient le mot « SERVICE DE GARDE » ou « SDG ».
 - Utiliser le numéro de référence de 20 chiffres apparaissant à votre état de compte afin d'effectuer votre paiement.
 - **ATTENTION:** Seuls les frais de services de garde peuvent être payés avec ce numéro de référence.
 - Le délai de traitement sera de 48 heures ou plus.

Note :

Pour les paiements par Internet ou par téléphone, le reçu fiscal de fin d'année sera émis à la personne associée au numéro de référence.

* Les institutions financières disponibles sont : Banque Nationale, Caisse Populaire Desjardins, CIBC, Banque Nouvelle-Écosse, HSBC, Toronto Dominion, Banque de Montréal, Banque Royale et Banque Laurentienne.